



LE KIT DU LOUEUR ÉVOLUE... DLR présente la nouvelle version septembre 2021

UN DOCUMENT STRUCTURANT POUR LA PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE LOCATION DE MATÉRIELS

Fin 2018, DLR a édité le « Kit opérationnel du loueur », document d'une centaine de pages qui propose un ensemble de fiches de travail regroupées sous quatre grands thèmes :

- le parc matériels,
- les procédures commerciales et tarifaires,
- les procédures opérationnelles en agence,
- les procédures administratives opérationnelles.

Les différents thèmes repris dans ce « kit opérationnel » sont des règles de bonnes pratiques et de bon sens, destinées à aider les entreprises de la profession, à les guider vers une excellence opérationnelle et... une meilleure rentabilité.

Il s'agit de simples recommandations (aucune obligation, chaque entreprise reste parfaitement libre de ses choix de mise en œuvre), chacun y puisant selon ses besoins...

Déjà enrichie en 2020 notamment d'une foire aux questions insérée à la suite des sessions de formation « Kit du loueur », **cette nouvelle mise à jour du document concerne l'introduction et l'évolution des conditions générales de location / CGL pour clients particuliers qui intègrent désormais deux articles concernant le recours obligatoire au service consommateur et à un médiateur.**

**DLR : 500
ADHERENTS, 70% DU
MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de BTP et de manutention et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

CONTACT PRESSE

Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - f.dupont@dlr.fr